

Madame, Monsieur,

Le protocole sanitaire national de réouverture des écoles primaires est basé sur 5 principes:

- 1-maintien de la distanciation physique
- 2-application des gestes barrières
- 3-limitation du brassage des élèves
- 4-nettoyage et désinfection des locaux et matériels
- 5-information, communication, formation

Conformément à ce protocole, une coopération a été établie entre l'équipe enseignante, le syndicat scolaire et le service périscolaire afin de prendre les mesures nécessaires pour appliquer au mieux les prescriptions sanitaires qui nous sont faites.

Le **syndicat scolaire** met à **disposition de l'école un agent supplémentaire** venant en renfort pour aider au respect des préconisations sanitaires.

De plus, des aménagements ont été réalisés et des modifications des règles d'accueil et de vie de l'élève au sein du pôle vont devoir se mettre en place.

1)Départ de l'élève pour l'école:

Chaque famille est garante de l'état de santé de son enfant et s'engage à :

-ne pas laisser partir un enfant présentant des signes de maladie pour l'école.

-prendre la température de son enfant avant chaque départ pour l'école (la température devant être inférieure obligatoirement à 37, 8°C).

-venir le chercher immédiatement en cas d'appel de l'école.

*NB: **le personnel de l'école est soumis à la même contrainte** de prise de température pour lui-même et ne se rendra pas sur son lieu de travail le cas échéant.*

Il est demandé que **chaque enfant** soit **vêtu** quotidiennement d'une **tenue** confortable, compatible avec l'activité physique et, pour éviter la contamination par contacts adulte/enfant, **lui permettant d'être autonome dans la gestion de son habillement**: *chaussures faciles à mettre, pas de lacet pour ceux ne sachant pas les nouer, boutons de pantalons aisés à dégrafer/agrafer, pull facilement enfilaible/sortable, manches aisément remontables/rabaissables, blouson facilement ouvrable/fermable....*

Pour les maternelles, la fourniture d'un **gobelet personnel** est demandé aux Petits et aux Moyens (*plus d'utilisation des verres de l'école*) et à partir de la GS jusqu'au CM2, chaque enfant devra être muni d'une **gourde ou d'une bouteille qu'il sera capable d'ouvrir et de refermer seul**.

Les élèves d'élémentaire seront munis de leurs **propres mouchoirs jetables**.

Les élèves de GS et d'élémentaire seront **munis de leur matériel personnel** (*plus de prêt de matériel collectif ni de dépannage entre élèves*) **dans des contenants qu'ils pourront ouvrir et fermer seuls**: sac d'école (*à changer par un autre sac si problème de fermeture ou de clipet de fermeture*), trousse (*à changer pour un sachet type sac de congélation si problème de clipet ou de fermeture*). **Les sacs et trousse resteront en classe** et ne rentreront plus à la maison jusqu'à nouvel ordre.

Au niveau des **transports scolaires**, la distanciation et le non contact sont assurés par le transporteur.

2) Arrivée de l'élève à l'école:

Un **sens de circulation** ainsi qu'un **balisage de distanciation** ont été mis en place avant l'arrivée au portail: il conviendra de les respecter scrupuleusement. La distance de 1 m est à respecter entre tous. Un **personnel du syndicat** scolaire est mis à disposition pour **accompagner** les élèves de leur **descente de bus** à la grille.

L'accueil des élèves se fera comme habituellement **dans la petite cour** par beau temps, sous le préau avant par temps de pluie. Les enseignants pourront faire asseoir les élèves durant ce temps d'accueil s'ils présentaient des difficultés à maintenir la distanciation de rigueur.

Attention: à compter du 14-05, date de réouverture de l'école, **plus aucun parent n'est autorisé à entrer dans le bâtiment scolaire, sur temps scolaire comme périscolaire.**

L'adulte amenant ou récupérant un enfant devra:

-se présenter à l'entrée de l'école (*entrée périscolaire condamnée, porte extérieure de l'école ouverte et bloquée par cale-porte.*)

-se **désinfecter les mains** (*gel hydroalcoolique/lingettes désinfectantes laissé(es) dans le hall*) **avant et après** avoir **sonné** à l'interphone.

-**ne pas toucher la poignée de porte:** l'ouverture sera assurée par le personnel enseignant ou périscolaire.

3) Entrée dans l'école, déplacement dans les couloirs:

Il est **impératif** que les élèves soient présents à l'heure (**8h29 et 13h29 au plus tard**).

Chaque classe entrera dans les bâtiments d'une manière **distanciée**, les **élèves** devront être tous **espacés entre eux d'1m minimum**.

Des **marquages** et des sens de circulation ont été prévus dans les **couloirs**, afin de respecter les distances et d'éviter les croisements, des marquages d'attente et de distanciation dans les **sanitaires**.

Par ailleurs, les élèves d'**élémentaire** ne pourront accéder aux **toilettes que 2 à 2** et au **lavabo que 1 par 1**. En **maternelle**, l'**enseignante et l'ATSEM** organiseront le passage des élèves.

Le savon et les essuie-mains jetables seront fournis en quantité nécessaire par le syndicat.

4) Aménagements concernant la prise en charge des élèves dans les classes:

Une **information/éducation aux gestes barrières et d'hygiène** sera opérée par chaque enseignant dès le retour des élèves en classe, **les 14 et 18 mai**.

Le **lavage de main** préconisé par le protocole:

-à l'arrivée en classe

-après la récréation

-avant et après chaque repas

-avant et après le passage aux toilettes

-après s'être mouché, avoir toussé ou éternué

-si suspicion d'avoir touché un objet potentiellement contaminé

-avant de rentrer chez soi

sera effectué, le nécessaire étant fourni par le syndicat scolaire (*gel hydroalcoolique proscrit pour les élèves*).

Les élèves de **maternelle** ne porteront **pas de masque**, les élèves d'**élémentaire** le **pourront** s'ils le souhaitent (**masque fourni par leur famille**), les **adultes de l'école** porteront un **masque**.

L'**aération** réglementaire des salles sera effectuée avant la classe et pendant les récréations par les enseignants, après la classe par les agents de ménage.

***En classe de maternelle**, des modifications sont opérées afin d'éviter la contamination par contact et de respecter la distanciation sociale:

-des **marquages au sol** («*maison*» où l'élève doit rester et couloirs pour les adultes) ont été réalisés.

-**condamnation des porte-manteaux**: les affaires seront laissées derrière les chaises ou dans des bacs nominatifs pour chaque élève.

-les objets transitionnels (*doudous, tétines...*) amenés pour la sieste **resteront à l'école (plus de retour à la maison le soir)**.

-**limitation de l'assistance** lors du travail scolaire au strict indispensable (*ex: montrer ou aider à exécuter un geste graphique*).

-respect de la **distanciation** dans l'interaction **entre pairs** que cela soit en classe ou en motricité.

-**suppression des coins jeux**.

-**suppression du matériel collectif**: soit distribué aux élèves et gardé dans chaque case, soit désinfecté par un adulte après chaque utilisation (*pour le matériel non segmentable*).

-**suppression des tables collectives** rondes et remplacement par des tables individuelles type GS suffisamment espacées.

-le **dortoir** n'étant pas aérable et assez exigü, les élèves devront être suffisamment espacés, les matelas resteront en place d'un jour à l'autre.

-**pas de rangement des fiches** dans les classeurs par l'ATSEM, **pas de correction** par la maîtresse.

***En classe d'élémentaire**:

-**condamnation des porte-manteaux** afin de limiter la proximité entre pairs d'une même classe et pour le cycle 2 avec les maternelles en face: les affaires seront laissées derrière les chaises.

-**plus d'aide à l'habillage, déshabillage, gestion du matériel**.

-mise en place de "**couloirs**" **entre les tables d'élèves de 2m50** afin que les élèves puissent se lever (*poubelle, lavabo, toilettes*) et que l'enseignant puisse intervenir auprès d'eux.

-**plus de distribution/ramassage de document**.

-**plus de correction de cahier**.

-**plus d'intervention d'élève au tableau**.

5) Récréation:

La **sectorisation traditionnelle** demeure entre la cour maternelle et élémentaire mais les **GS** devront rester dans la **cour maternelle**.

La **distanciation d' 1 m** entre élèves reste de vigueur, **aucune transmission d'objet** (*ballon, billes, cartes...*) **ni prêt de matériel collectif** (*cerceaux, diabolos...*) ne sera possible.

Dans ces conditions, **les parents seront autorisés à munir leur enfant de matériel personnel et individuel** (*livre, livret de coloriage, petite voiture, poupée...etc...*) en quantité limitée (**1/enfant**) et **conforme aux règles de l'école** (*non dangereux, non violent..etc...* *ex: pas d'arme factice*) afin que l'enfant puisse se détendre malgré les restrictions imposées.

Par temps de pluie, un roulement des récréations sera réalisé entre les 3 classes sous le préau central ou l'utilisation du préau avant pourra être opérée.

6) Prise en charge périscolaire et transition école/périscolaire:

Le périscolaire fera connaître aux familles les aménagements/modifications propres à sa nouvelle organisation.

Outre le cas de l'entrée/sortie des élèves, la transition école/périscolaire a été prévue également sur la pause méridienne. Les enseignants remettront les élèves (*au niveau du hall d'entrée*) avec tout ce dont ils auraient besoin sur le temps d'accueil du midi et aucun élève ne sera autorisé à revenir en classe ou dans le couloir scolaire sur ce temps (*limitation à la porte coupe-feu de chaque section*).

Le périscolaire remettra les élèves aux enseignants en accueil de cour, comme habituellement.

7) Isolement d'élève/adulte malade suspecté d'être porteur du COVID 19:

Les symptômes liés au virus COVID 19 étant multiples, toute personne présentant des signes de maladie sera gérée au sein du pôle comme suspectée d'être porteuse du COVID 19.

La **salle de bibliothèque** est le lieu où tout enfant/adulte malade sera isolé en attendant son départ du pôle. Les **enfants** isolés le seront **avec un adulte** en charge de leur surveillance qui le munira obligatoirement d'un **masque** (*pour les élémentaires, fourni par l'école*).

Les parents devront conduire **immédiatement** l'enfant **chez un médecin** et le **retour** de l'enfant en classe ne pourra s'opérer **qu'avec attestation médicale**.

La salle sera nettoyée/désinfectée le soir par le syndicat scolaire.

En cas de **test positif** COVID 19 sur un enfant ou un adulte: **l'école doit en être informée immédiatement** afin que les autorités compétentes puissent être saisies (*inspection académique, collectivité locale, service périscolaire, autorités sanitaires*) et les autres familles informées.

Les autorités sanitaires mettront en place un protocole spécifique et accompagneront les familles dans les démarches nécessaires.

8) Fin de journée:

Le syndicat scolaire est en charge du **nettoyage** et de la **désinfection quotidienne et complète** des locaux.

9) Communication avec les familles:

La communication se fera par voie **dématérialisée** (*plus d'utilisation des cahiers de liaison*):

-**courriel**: adresse de l'école exclusivement: ecole.morey@ac-besancon.fr

-ou par **téléphone**: cas d'urgence, cas d'absence: 03-84-91-03-84

Les **élèves présents** ont été **préalablement inscrits** (*et sont les seuls accueillis pour des motifs d'anticipation des aménagements sanitaires*) jusqu'au 1^{er} juin 2020, l'**assiduité** scolaire sera donc **de mise** (*toute absence sera prévenue par téléphone et justifiée par mail*).

La directrice continuera à informer les familles et partenaires de l'école au fur et à mesure que des données importantes seront à transmettre.

Rappel: communication dématérialisée au sein de l'école:

La communication dématérialisée obéit aux mêmes règles que la communication traditionnelle. C'est ainsi qu'il est demandé aux familles de bien vouloir:

-**respecter les règles de forme et de courtoisie** d'usage.

-**signer** (*Nom Prénom*) leurs messages afin que l'interlocuteur de l'école puisse être clairement identifié.

Les documents transmis sont de 2 types:

-**information ou demande générale**: il convient de les consulter et d'y répondre dans les délais impartis si nécessaire (*comme pour tout mot du cahier de liaison*).

-**information ou demande nominative** (*précisant le nom de votre enfant ou le vôtre*): il s'agit d'une **alerte** (*information ou document personnel, dernière relance...*). Ce type de courriel nécessite **obligatoirement un retour de votre part**.

Le serveur de l'école édite automatiquement un accusé de distribution (*ou de non distribution*) de chaque message de sorte que l'école est informée de la bonne transmission de sa communication auprès de chaque famille.

10)Divers:

*Absence du personnel enseignant:

Compte-tenu des disponibilités en personnel en cette période exceptionnelle, il est fort probable que toute absence de l'un des enseignants de Morey ne puisse pas être remplacée.

En cas d'absence d'un seul enseignant:

-si l'absence est connue la veille au soir, un mail sera envoyé aux familles des élèves de la classe concernée et il leur sera demandé de bien vouloir les garder.

-si l'absence n'est connue qu'avant d'entrer en classe, l'enseignant présent procédera à l'appel de chaque famille des élèves concernés et il leur sera demandé de bien vouloir venir les chercher.

En cas d'absence des enseignants conjointement:

-si l'absence est connue la veille au soir, un mail sera envoyé aux familles des élèves et il sera demandé aux familles de bien vouloir les garder.

-si l'absence n'est connue qu'avant d'entrer en classe, le personnel (EVS-ATSEM...) présent procédera à l'appel des familles et il leur sera demandé de bien vouloir venir les chercher.

*Tout élève qui enfreindrait d'une manière répétée et volontaire, malgré les rappels des adultes de l'école, les consignes de sécurité (*préconisations sanitaires*) ne serait plus accueilli.